Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2024/2024(DEC)

31.1.2025

AVIS

de la commission des affaires étrangères

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023, section X – Service européen pour l'action extérieure
(2024/2024(DEC))

Rapporteur pour avis: Michael Gahler

PA_NonLegDec

AVIS

La commission des affaires étrangères invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer, dans la proposition de résolution qu'elle adoptera, ce qui suit:

1. souligne que les événements récents, en particulier l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie et ses tentatives hostiles d'influencer les processus démocratiques en Europe, ainsi que l'instabilité croissante au Moyen-Orient, ont placé la politique étrangère de l'Union européenne et sa mise en œuvre à l'avant-plan des préoccupations des États membres et des institutions de l'Union; souligne le rôle central joué par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et ses délégations pour diriger la politique extérieure de l'Union et lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; souligne l'importance du SEAE dans les relations de l'Union avec les 25 à 30 millions de citoyens européens vivant en dehors de l'Union; constate que le budget du SEAE, déjà structurellement sous-financé, a été excessivement pénalisé par rapport aux autres institutions de l'Union par les taux d'inflation plus élevés et la crise énergétique qui en a résulté à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, et est préoccupé par ces conséquence négatives pour le SEAE et les performances des institutions de l'Union, ainsi que par l'absence de mesures pour remédier à la situation budgétaire actuelle qui peut avoir de graves répercussions sur les relations de l'Union avec les pays tiers;

2. souligne la nécessité pour le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de jouer un rôle central dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, d'augmenter le financement pour assurer l'aide humanitaire au Liban, à Gaza et en Syrie, et de renforcer la surveillance des droits de l'homme;

3. souligne la nécessité de soutenir financièrement les délégations du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) déployées au Moyen-Orient, dans les pays du Golfe et en Afrique, afin qu'elles puissent continuer à mener à bien l'action extérieure de l'Union dans la région;

4. demande instamment que le budget soit augmenté pour les actions de la PESC et d'autres instruments appropriés de paix, de réaction aux conflits et aux crises, ainsi que pour les protocoles en matière de technologies de l'information et de sécurité, afin d'adapter pleinement les activités et les capacités de l'Union aux enjeux et aux conflits actuels partout dans le monde;

5. souligne la contribution qu'apporte le SEAE aux principales initiatives de l'Union visant à manifester un soutien indéfectible à l'Ukraine notamment avec la campagne #StandWithUkraine et des projets de communication précis tels que Faces of Ukraine, Art vs War, et Share Your Light;

6. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire de l'IVCDCI – Europe dans le monde, car un monde de démocraties est un monde plus sûr; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides

et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union;

7. salue le rôle joué par le SEAE dans la collecte de preuves à l'encontre d'organes et d'individus soutenus par l'État russe et sanctionnés par l'Union, et impliqués dans la désinformation et la manipulation de l'information pour justifier la guerre d'agression menée par la Russie;

8. déplore que, dans son rapport annuel relatif à l'exercice 2023, la Cour des comptes européenne observe qu'elle a relevé une erreur quantifiable dans l'un des 13 paiements examinés concernant l'absence de procédure de marché valide, et six constatations non quantifiables portant sur les procédures de marchés au sein des délégations de l'UE, notamment des faiblesses dans la méthode de sélection des soumissionnaires et d'évaluation des offres, et la conclusion d'un engagement juridique sans engagement budgétaire préalable;

9. relève que dans son rapport spécial nº 14/2023, la Cour des comptes européenne a constaté des lacunes dans les méthodes utilisées par la Commission et le SEAE pour allouer des fonds aux pays partenaires et dans la mise en place du cadre de suivi, et a recommandé à la Commission et au SEAE d'améliorer notamment la méthode d'allocation des fonds et l'évaluation de l'impact du soutien apporté par l'UE, de cibler le champ d'application du processus de programmation et de simplifier et d'utiliser de manière cohérente les indicateurs dans les programmes indicatifs pluriannuel;

10. se félicite du rapport spécial de la Cour des comptes sur le rôle de coordination du SEAE et de ses conclusions selon lesquelles la coordination est globalement efficace et permet au SEAE de soutenir adéquatement le haut représentant/vice-président dans l'exécution de son mandat; constate néanmoins que certaines faiblesses subsistent en matière de gestion de l'information, d'effectifs et de rapports; invite le SEAE à donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport spécial d'ici à la date limite de 2025, car il est important d'agir en temps utile pour renforcer sa capacité opérationnelle et améliorer sa contribution aux objectifs de la politique étrangère de l'UE;

11. observe que le SEAE s'est engagé à gagner en rentabilité tout en continuant à faire face à d'importantes contraintes budgétaires en 2023, malgré des problématiques géopolitiques de plus en plus importantes; reconnaît que le SEAE a sensiblement réduit son budget consacré aux frais de missions et de représentation, ce qui a une incidence sur les fonctions essentielles d'un service diplomatique, et qu'il a diminué les dépenses non obligatoires et gelé et reporté des projets informatiques, d'entretien des bâtiments et d'infrastructures; relève avec inquiétude que ces réductions budgétaires pourraient entraîner des fermetures excessives d'ambassades de l'Union et le report des installations de sécurité dans un certain nombre de délégations de l'Union, entravant la capacité du SEAE à remplir son mandat, à défendre les valeurs de l'Union et à assumer correctement son devoir de diligence à l'égard de l'ensemble du personnel des délégations; invite instamment les États membres à financer suffisamment le SEAE et la Commission pour que l'Union maintienne intact son réseau de délégations, signe de son engagement à l'échelle mondiale; souligne les répercussions négatives que les réductions pourraient

avoir sur la mise en œuvre des instruments relatifs aux affaires extérieures, tels que l'IVCDCI et la stratégie «Global Gateway»; souligne la nécessité de doter la division «Communication stratégique et prospective» du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de ressources suffisantes pour qu'elle puisse continuer de lutter efficacement contre les campagnes de désinformation déployées en tant qu'outils stratégiques par des régimes autoritaires et illibéraux; se félicite à cet égard de l'annonce de la création du groupe spécial chargé de la communication stratégique et de la lutte contre la manipulation de l'information au sein de la DG COMM de la Commission;

12. se félicite du soutien indéfectible apporté à l'Ukraine, notamment par l'intermédiaire de la mission consultative civile de l'UE (EUAM Ukraine) et de la formation des soldats ukrainiens dans le cadre de la mission d'assistance militaire de l'UE (EUMAM);

13. se réjouit de la nomination du premier représentant spécial de l'Union pour la région du Golfe;

14. souligne que l'Union doit augmenter son financement de manière à renforcer la ligne budgétaire réservée à des actions de politique étrangère de l'Union spécifiquement consacrées à l'égalité entre les hommes et les femmes et au programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, afin de garantir un financement cohérent des initiatives visant à promouvoir un leadership sensible au genre, à protéger les droits des femmes et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans les situations de conflit et d'après-conflit; souligne que ce financement est essentiel pour soutenir les organisations locales de la société civile, apporter un soutien centré sur les survivants et intégrer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les efforts diplomatiques et de sécurité de l'Union;

15. souligne que le troisième plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes prévoit que 85 % des nouvelles initiatives de l'Union doivent contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles; demande au SEAE d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III), en se concentrant de manière significative, dans ses travaux quotidiens, sur les principaux domaines d'action dudit plan, notamment l'élimination des violences sexistes et la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques, des droits et de l'émancipation socio-économiques ainsi que de l'égalité en matière de participation et d'exercice de responsabilités; note que ce plan expirera en 2027 et invite instamment le SEAE à en élaborer un quatrième, plus ambitieux, qui garantira un lien plus étroit entre les droits et l'émancipation des femmes et la politique étrangère et de sécurité de l'Union, et sera prêt à être mis en œuvre à partir de 2028;

16. souligne l'extrême vulnérabilité des enfants dans le monde, en particulier dans les conflits armés; se déclare très préoccupé par les dizaines de milliers d'enfants qui ont été touchés par des conflits armés dans le monde entier et qui ont subi des abus odieux et des violations de leurs droits les plus fondamentaux en 2023; invite le SEAE à placer les droits de l'enfant au centre de ses préoccupations;

17. continue d'encourager le SEAE et les délégations de l'Union à promouvoir les acteurs locaux et les organisations de la société civile dans les pays tiers et à coopérer avec eux

afin de nourrir le dialogue sur l'état de droit, les droits humains fondamentaux et la lutte contre la corruption et les mauvaises utilisations des fonds de l'Union;

18. invite les délégations de l'Union à renforcer le soutien aux véritables acteurs démocratiques et à la société civile dans les Balkans occidentaux, à dénoncer fermement et publiquement les actions d'acteurs illibéraux et non démocratiques qui vont à l'encontre des intérêts de l'Union, et à veiller à ce que la mise en œuvre du financement de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) soit conforme aux objectifs de l'Union; invite les délégations de l'Union présentes dans la région à adopter une approche plus crédible et davantage fondée sur le mérite, s'appuyant sur les critères de Copenhague, notamment en ce qui concerne l'état de droit, la démocratie et la protection des droits de l'homme, compte tenu notamment des progrès limités accomplis par certains pays des Balkans occidentaux;

19. demande que l'Union renforce son soutien à la Moldavie dans la lutte contre la désinformation, les menaces hybrides et les cyberattaques; invite la délégation de l'Union en Moldavie à redoubler d'efforts pour promouvoir une stratégie de communication plus volontariste et plus efficace axée sur la perspective européenne, y compris des campagnes d'information en langue russe;

20. rappelle la situation désastreuse des droits des femmes et des droits des personnes LGBTQI+ dans de nombreuses régions du monde; souligne l'urgence de mieux protéger ces droits; souligne le rôle central du SEAE dans la défense des droits de l'homme dans le monde; invite le SEAE à redoubler d'efforts à cet égard;

21. considère la mission d'observation électorale comme un instrument de politique étrangère pratique et efficace qui reste au cœur des politiques et stratégies de soutien à la démocratie de l'Union; demande à l'Union d'assurer des ressources suffisantes aux missions d'observation électorale de l'Union, en vue de les étendre également aux élections dans les pays candidats et les pays voisins;

22. salue la mise en place de la mission de partenariat de l'UE en Moldavie (EUPM Moldova); souligne le rôle essentiel de cette mission et demande à l'Union et à ses États membres de prolonger le mandat de la mission au-delà de mai 2025 tout en augmentant les ressources afin de renforcer son efficacité;

23. demande instamment au SEAE et aux délégations de l'Union de suivre de près la situation de la démocratie dans les différents pays et d'apporter une assistance logistique et technologique aux défenseurs des droits de l'homme et aux peuples autochtones, en particulier aux femmes;

24. souligne que la liberté de religion et de conviction est une valeur fondamentale du monde libre et de l'Union européenne; demande instamment au Service européen pour l'action extérieure d'intégrer la diplomatie de la foi dans ses actions, en reconnaissant que la religion fait partie de la solution aux problématiques mondiales; souligne que cette démarche devrait prévoir la sauvegarde active des droits des chrétiens et des autres groupes religieux, en particulier dans les pays où ils sont minoritaires, ainsi que la mise en valeur de la tolérance et la garantie que la liberté religieuse fait partie de tous les engagements extérieurs et de toutes les politiques de l'Union en la matière.

ANNEXE: ENTITÉS OU PERSONNES DONT LE RAPPORTEUR POUR AVIS A REÇU DES CONTRIBUTIONS

Le rapporteur pour avis déclare, sous sa responsabilité exclusive, n'avoir reçu aucune contribution d'une entité ou personne devant être indiquée dans la présente annexe en vertu de l'article 8 de l'annexe I du règlement intérieur.

INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS

Date de l'adoption	30.1.2025
Résultat du vote final	+: 53 –: 19 0: 2
Membres présents au moment du vote final	Mika Aaltola, Lucia Annunziata, Petras Auštrevičius, Jordan Bardella, Dan Barna, Wouter Beke, Robert Biedroń, Ioan-Rareş Bogdan, Marc Botenga, Grzegorz Braun, Sebastião Bugalho, Danilo Della Valle, Özlem Demirel, Elio Di Rupo, Michael Gahler, Geadis Geadi, Giorgos Georgiou, Raphaël Glucksmann, Bernard Guetta, Rima Hassan, Rasa Juknevičienė, Sandra Kalniete, Łukasz Kohut, Rihards Kols, Andrey Kovatchev, Vilis Krištopans, Nathalie Loiseau, Claudiu Manda, David McAllister, Vangelis Meimarakis, Sven Mikser, Francisco José Millán Mon, Arkadiusz Mularczyk, Leoluca Orlando, Kostas Papadakis, Tonino Picula, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Andreas Schieder, Alexander Sell, Villy Søvndal, Davor Ivo Stier, Sebastiaan Stöteler, Stanislav Stoyanov, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Michał Szczerba, António Tânger Corrêa, Marta Temido, Cristian Terheş, Riho Terras, Hermann Tertsch, Pierre-Romain Thionnet, Sebastian Tynkkynen, Reinier Van Lanschot, Roberto Vannacci, Hilde Vautmans, Harald Vilimsky, Željana Zovko
Suppléants présents au moment du vote final	Jaume Asens Llodrà, Malik Azmani, Engin Eroglu, Sandra Gómez López, Evin Incir, András László, Ana Catarina Mendes, Hans Neuhoff, Nicolás Pascual de la Parte, Chloé Ridel, Tineke Strik, Şerban Dimitrie Sturdza, Ingeborg Ter Laak, Matej Tonin, Ivaylo Valchev, Isabel Wiseler-Lima
Députés visés à l'art. 216, par. 7, du règlement intérieur présents au moment du vote final	Catarina Vieira

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS

53	+
ECR	Rihards Kols, Arkadiusz Mularczyk, Cristian Terheş, Sebastian Tynkkynen, Ivaylo Valchev
PPE	Mika Aaltola, Wouter Beke, Ioan-Rareş Bogdan, Sebastião Bugalho, Michael Gahler, Rasa Juknevičienė, Sandra Kalniete, Łukasz Kohut, Andrey Kovatchev, David McAllister, Vangelis Meimarakis, Francisco José Millán Mon, Nicolás Pascual de la Parte, Davor Ivo Stier, Ingeborg Ter Laak, Riho Terras, Matej Tonin, Isabel Wiseler-Lima, Željana Zovko
Renew	Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Dan Barna, Engin Eroglu, Bernard Guetta, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans
S&D	Lucia Annunziata, Robert Biedroń, Elio Di Rupo, Raphaël Glucksmann, Sandra Gómez López, Evin Incir, Claudiu Manda, Ana Catarina Mendes, Sven Mikser, Tonino Picula, Thijs Reuten, Chloé Ridel, Nacho Sánchez Amor, Andreas Schieder, Marta Temido
Verts/ALE	Jaume Asens Llodrà, Leoluca Orlando, Villy Søvndal, Tineke Strik, Reinier Van Lanschot, Catarina Vieira

19	-
ESN	Hans Neuhoff, Alexander Sell, Stanislav Stoyanov
NI	Grzegorz Braun, Kostas Papadakis
PfE	Jordan Bardella, Vilis Krištopans, András László, Sebastiaan Stöteler, António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch, Pierre-Romain Thionnet, Roberto Vannacci, Harald Vilimsky
The Left	Marc Botenga, Danilo Della Valle, Özlem Demirel, Giorgos Georgiou, Rima Hassan

2	0
ECR	Geadis Geadi, Şerban Dimitrie Sturdza

Légende des signes utilisés:
+ : pour
- : contre
0 : abstention